

Le bulletin d'inscription est à renvoyer ou à faxer **au plus tard le 14 mai 2019** à Madame Catherine Roosens
▪ E-mail : asm@asm-be.be ▪ Fax: 071/366 321 ▪ Tél.: 0475/58 13 12

À compléter en MAJUSCULES svp

Nom : Prénom :
Fonction : Entreprise :
Adresse : Code postal :
Localité : Fax :
Tél. : TVA :
E-mail :

S'inscrit au colloque « **Le droit, marchandise ou bien commun? Luttes, pratiques et stratégies juridiques** » le 16 mai 2019 à Bruxelles et verse la somme de 130 € au compte BE12 2600 0399 8792 avec la mention « Colloque *Le droit, marchandise ou bien commun?* ».

S'inscrit au colloque en tant que magistrat.

Date : Signature :

Renseignements pratiques

Date

Le jeudi 16 mai 2019 de 9h00 à 17h00

Lieu

Université Saint-Louis – Bruxelles
Rue du Marais, 119
1000 Bruxelles

Formation permanente

Magistrats : prise en charge
Avocats.be : 6 points

L'IFJ ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence en mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.

Inscription et frais

Droit d'inscription : 130 € TVAC à verser au compte BE12 2600 0399 8792 avec la communication : « Colloque *Le droit, marchandise ou bien commun?* ».
Le droit d'inscription comprend les actes édités par Anthemis, le lunch sur place et les pauses-café.

Inscription gratuite (sans lunch ni ouvrage) pour les étudiants et les membres du corps académique.

Infos & inscriptions

Mme Catherine Roosens
Association syndicale des magistrats
E-mail : asm@asm-be.be
GSM : 0475/58 13 12
Fax : 071/366 321



Le droit, marchandise ou bien commun ? Luttes, pratiques et stratégies juridiques

Le jeudi **16 mai 2019**
de 9h00 à 17h00

Sous la coordination scientifique
d' **Antoine Bailleux** et **Marie Messiaen**



Organisé par l' **Association syndicale des magistrats**
et l' **Université Saint-Louis - Bruxelles**



Le droit, marchandise ou bien commun ? Luites, pratiques et stratégies juridiques

Le jeudi 16 mai 2019
de 9h00 à 17h00

De la «loi climat» au CETA, du *Luxleaks* aux procès des «zadistes», les luites, pratiques et stratégies juridiques empruntent aujourd'hui des formes nouvelles, qui reposent sur des conceptions diamétralement opposées du statut et du rôle du droit lui-même.

D'un côté, le droit semble réduit aux règles qui le composent, lesquelles apparaissent comme autant de marchandises susceptibles d'être négociées, captées, achetées, vendues, automatisées ou mises en concurrence. Le droit y est vu comme une externalité - opportunité ou menace - dont il convient de se rendre maître et qui n'échappe pas aux ressorts fondamentaux du registre marchand. Le lobbying législatif, le dumping réglementaire, la mise en vente de normes techniques, la menace d'un recours aux tribunaux d'investissement constituent autant d'illustrations de cette approche marchande du droit, qui s'infiltré jusque dans l'ethos de ses premiers acteurs: juges et avocats voient aujourd'hui leurs métiers profondément transformés par des considérations managériales qui placent l'efficacité et la performance au cœur de leurs préoccupations.

D'un autre côté, des pratiques émergent qui prétendent rendre le droit au «collectif». Le droit est ici d'abord pensé dans un sens politique, à la fois comme mode d'action et répertoire commun. Associations et militants se saisissent du registre juridique pour faire entendre leurs voix, en vue d'influencer l'état du droit positif tantôt de l'intérieur (songeons à la montée en puissance des *strategic litigations* et des techniques d'*advocacy*), tantôt de l'extérieur (pensons aux procès simulés ou aux pratiques de *commoning* des «transitionnaires», par exemple) du système. Ces mouvements paraissent sous-tendus par la même conviction que, loin d'être une marchandise tangible et appropriable, le droit est un «commun», un terrain de l'action politique, une réserve de sens diffuse dont les règles, toujours changeantes, de l'ordre établi n'épuiseront jamais la richesse et les potentialités.

C'est l'ambition de ce colloque que de saisir ce double mouvement par lequel se développe le droit d'aujourd'hui - et plus encore de demain.

Programme

08:45 **Accueil des participants**
mot de la présidente de l'ASM

09:00 **Introduction générale**
Antoine Bailleux, professeur à l'USL-B et avocat

1. Le droit comme marchandise
Sous la présidence d'**Antoine Bailleux**

09:20 **Le droit comme matière première et produit fini**
Benoît Frydman, professeur à l'ULB

09:40 **L'automatisation - la justice algorithmique**
Yves Cartuyvels, professeur à l'USL-B

10:00 **Débat**

10:20 **Pause-café**

10:40 **La production - standards techniques et normes «payantes»**
Arnaud Van Waeyenberge, professeur associé à HEC Paris

11:00 **La privatisation - la montée en puissance de l'arbitrage**
Caroline Verbruggen, conseillère à la Cour d'appel de Bruxelles

11:20 **La figure de l'avocat entrepreneur et son incidence sur la production du droit**
Jean-Emmanuel Barthelemy, bâtonnier du barreau de Mons

11:40 **Le management - le juge au service de la performance ?**
Manuela Cadelli, juge au Tribunal de première instance de Namur

12:00 **Débat**

12:15 **Pause déjeuner**

2. Le droit comme bien commun
Sous la présidence de **Jeremie Van Meerbeeck**

13:30 **Droit commun et droit des communs; droit abstrait et droit des pratiques**
Serge Gutwirth, professeur à la VUB

13:50 **Le droit invoqué (I) - Strategic litigation et lutte contre les discriminations**
Véronique van der Plancke, professeure à l'UCLouvain et avocate et **Julie Ringelheim**, chercheuse qualifiée du FNRS, rattachée à l'UCLouvain

14:10 **Le droit invoqué (II) - Audaces et limites du pouvoir judiciaire**
Marie Messiaen, juge au Tribunal du travail du Hainaut

14:30 **Débat**

14:50 **Pause-café**

15:10 **Le droit réinventé - mouvements municipalistes et renouveau du droit local**
Sixtine van Outryve, chercheuse doctorante à l'UCLouvain

15:30 **Le droit remodelé - Les pratiques d'advocacy**
Table ronde: **Michel Cermak** (CNCD), **Pierre Santacatterina** (Oxfam-MDM), **Anais Berthier** (ClientEarth) - Modérateur: **Jean-Claude Matgen** (La Libre Belgique)

16:10 **La société civile comme «mouvement politique»**
Brieuc Wathelet, porte-parole du mouvement «Tam-Tam»

16:30 **Débat**

16:50 **Conclusion**
François Ost, professeur émérite de l'USL-B